



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 3278

Texte de la question

AIRBUS

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Stéphane Demilly. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, il y a deux semaines, je vous avais interrogé sur la position du Gouvernement face au plan de réorganisation d'Airbus. Nous étions alors dans l'attente des annonces que le président Gallois devait faire aujourd'hui à l'occasion du comité central européen d'EADS. Or, chacun le sait, ces annonces ont été reportées *sine die*.

Cette décision, vous vous en doutez, ne fait que renforcer l'anxiété des salariés d'Airbus et des entreprises sous-traitantes. Ce report est dû au refus des co-dirigeants allemands d'EADS d'entériner la répartition des fabrications et des compétences. Nos partenaires d'outre-Rhin, nous le sentons bien depuis quelques semaines, sont en train d'amener ce dossier industriel sur le terrain politique et diplomatique.

La France - ai-je besoin de le rappeler ? - est à l'origine de cette grande aventure aéronautique européenne. Le Président de la République le sait d'ailleurs mieux que quiconque.

Dans ce contexte difficile, il doit justement rencontrer vendredi la chancelière Angela Merkel. Ma question, monsieur le Premier ministre, est donc simple, directe et emplie de gravité : quelles initiatives le Président et le Gouvernement entendent-ils prendre pour sortir Airbus de cette impasse, tout en soutenant l'industrie française et en préservant les intérêts légitimes des sites et des salariés français qui veulent rester au sein de la famille Airbus ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Permettez-moi tout d'abord, monsieur le député, de rendre hommage à l'action des élus français qui, comme vous, sont directement concernés par le dossier Airbus.

M. Michel Dasseux. Mais encore ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Quels que soient, en particulier, les bancs sur lesquels vous siégez au sein de cet hémicycle, c'est avec beaucoup de courage que vous faites face aux responsabilités qui sont les vôtres en la matière, tout en sachant ne pas franchir certaines limites. Le Gouvernement, pour sa part, continuera, sur ce dossier comme sur beaucoup d'autres, à prendre également toutes ses responsabilités. (*" À d'autres ! " sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Le problème de l'A380 a été identifié depuis maintenant plusieurs mois, et il est désormais en passe d'être réglé. À la suite de ce problème, un plan a été élaboré : le fameux plan " *Power 8* ", auquel vous faites allusion. Tout le monde le sait depuis des mois et des mois, et ce n'est donc pas une surprise : ce plan, qui a été conçu dans la concertation tant en France que dans les autres pays européens grâce à l'action de Louis Gallois, est nécessaire et il devra être mis en oeuvre. À cet égard, c'est le conseil d'administration, dont une réunion a eu lieu dimanche, qui, il faut le rappeler, prendra la décision et personne d'autre. Il est temps d'ailleurs de rappeler tout le monde à ses responsabilités, mais à ses seules responsabilités sur ce dossier.

Le conseil d'administration a décidé de repousser sa décision, ce qui peut être compréhensible compte tenu de la nature de ce plan, qui est un plan difficile, mais, je le répète, nécessaire. Il sera mis en oeuvre, ainsi que l'a

rappelé Louis Gallois au Premier ministre, dans l'équité, et cela sur tous les sites. C'est ce qui ressort d'ailleurs des conversations qu'ont pu avoir le Premier ministre et Mme Merkel, avec, pour seule ambition, de faire en sorte qu'Airbus redevienne très vite la première entreprise aéronautique mondiale. Toutes les compétences sont réunies pour y parvenir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3278

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 février 2007